



MOUVEMENT INTRA-ACADÉMIQUE, PARITARISME PÉTITION UNITAIRE

Le rectorat vient de communiquer aux organisations syndicales ses propositions sur le mouvement intra-académique 2009.

De nombreuses dégradations du traitement des demandeurs de mutation intra-académique sont envisagées, comme (la liste n'est pas exhaustive) :

- L'affectation en extension de certifiés et agrégés non volontaires en lycée professionnel.
- La réaffectation en mesure de carte scolaire des collègues ayant perdu leur poste jusque dans le département voisin.
- La suppression des bonifications annuelles des TZR.
- La dégradation des conditions de réaffectation des collègues ayant perdu leur poste suite à un congé parental ou à une affectation sur poste adapté...

Au-delà, à travers le paritarisme, ce sont l'équité et la transparence des opérations qui sont menacées :

- Par le recours à des affectations hors barème et par le refus de mettre au mouvement la totalité des postes vacants afin de pouvoir en attribuer certains de manière discrétionnaire.
- Par le gel d'affectations publiées avant même l'instance paritaire, soustraites de fait à tout contrôle et rendant plus difficile l'examen contradictoire avec les élus du personnel.

Si elles étaient entérinées, ces dispositions nouvelles dégraderaient encore les conditions de mobilité, déjà fort peu satisfaisantes, des enseignants, CPE, CO-Psy de l'académie, et ouvriraient la porte à des affectations discrétionnaires en dehors de toute transparence et sans garantie de règles communes et équitables. Ce serait la porte ouverte au fait du prince, à tous les passe-droits et clientélismes.

Le 2 décembre dernier, les personnels de l'académie ont massivement participé aux élections professionnelles pour, justement, désigner leurs représentants dans les actes de gestion comme les mutations. Au printemps dernier, nous avons réussi à imposer à la fonction publique le retrait d'un texte gouvernemental qui visait à supprimer définitivement tout rôle aux CAP en matière de mutation. Aujourd'hui, face à cette nouvelle tentative, nous exigeons un mouvement fondé sur des règles et des barèmes :

- prenant en compte la diversité des situations de manière équilibrée,
- garantissant la transparence et l'égalité de traitement pour tous les collègues,
- permettant aux élus du personnel d'exercer un véritable contrôle sur les décisions de l'administration.

Les soussignés exigent que le recteur abandonne ses propositions et revienne aux principes qui fondent le paritarisme, seuls garants de l'équité et de la transparence auxquelles les enseignants, CPE, CO-Psy de l'académie ont droit.

Établissement :		
NOM, Prénom	Qualité	Signature